



### ***Modalités d'inscription aux séjours proposés par Action Séjours***

Vous souhaitez inscrire vos enfants à l'un des séjours proposés par Action Séjours, merci de suivre la procédure détaillée ci-après :

- Consulter le catalogue sur <https://www.action-sejours.com/index.php?ce=sriasna&pwd=aaa660>
- Sélectionner le séjour qui vous convient
- Pré-réserver auprès d'Action Séjours via le lien ci-dessus ou par mail à [ibailleul@action-sejours.com](mailto:ibailleul@action-sejours.com)
- Une option sera alors posée sur votre séjour.

#### **À partir de cette étape, vous avez 5 jours pour effectuer les actions suivantes :**

- 1– Contacter la SRIAS Nouvelle Aquitaine par mail à l'adresse suivante : [srias@nouvelle-aquitaine.gouv.fr](mailto:srias@nouvelle-aquitaine.gouv.fr) en leur joignant le devis du séjour, votre dernier bulletin de salaire et votre dernier avis d'imposition.
- 2– La SRIAS vérifiera votre éligibilité et calculera votre QF afin de connaître le montant de la subvention qui vous sera allouée.
- 3– La SRIAS vous fera un retour par mail en mettant en copie Action Séjours.
- 4– Vous pouvez finaliser votre réservation auprès d'Action Séjours et régler ce que vous devez.